

PACA

La FRTP célèbre 40 ans d'actions pour le développement régional

Un grand show et beaucoup d'émotion. C'est ce qui restera dans la mémoire des centaines de participants au 40^e anniversaire de la FRTP Paca, célébré récemment au World Trade Center de Marseille. Pour fêter cet événement, la fédération régionale avait choisi de retracer à travers un journal télévisé réalisé en direct, les combats menés au cours des quatre dernières décennies par une profession dont l'histoire se confond avec celle du développement du territoire régional. De sa naissance, en 1969, à l'initiative d'une poignée d'entrepreneurs passionnés, à la création en 1972 du centre de formation Emile-Pico à Mallemort, en passant par les actions de lobbying contre le rapport Brossier préconisant, au milieu des années 1990, le gel de

toute nouvelle infrastructure de transport, la FRTP « a toujours agi dans l'intérêt de la profession et de nos territoires », comme devait le souligner son secrétaire général, Michel Garcia.

Redresser les marges des entreprises

Au cours des quarante dernières années, les travaux publics ont également traversé de nombreuses crises, à l'instar de celle que les entreprises vivent aujourd'hui. Pour Gérard Bonnet, le président de la FRTP, « le plan de relance du gouvernement a pu faire croire que notre profession allait échapper au marasme économique. Mais nos clients étant frappés de plein fouet, les travaux publics ont beaucoup souffert, notamment en raison de l'ef-

fondement des prix. Aujourd'hui, nous avons survécu à la crise, mais il faut d'urgence redresser les marges des entreprises pour que nous puissions à nouveau investir et créer de l'emploi ».

De son côté, Patrick Bernasconi, le président de la FNTF, soulignait « les nouveaux enjeux de la profession », évoquant notamment « l'immense chantier du développement durable » qui devrait permettre de soutenir l'activité des 833 entreprises régionales et de leurs 25 000 salariés. Enfin, Gérard Bonnet devait rendre hommage aux anciens dirigeants de la FRTP, notamment à Bernard Nicoletti et Yves Ghiron, deux « piliers de la fédération qui continuent à défendre la profession en toute circonstance ».

JEAN-MARC MATALON ■

AIX-EN-PROVENCE

Convention énergétique signée avec GrDF

► La Ville d'Aix-en-Provence a signé récemment une convention de partenariat « Ecoconseil » avec GrDF afin d'optimiser la démarche de maîtrise énergétique dans laquelle la commune est engagée depuis plusieurs années. Ratifié par Maryse Joissains-Masini, députée-maire, et Philippe Réchiniac, directeur développement gaz de GrDF Méditerranée, le protocole - d'une durée de trois ans - va permettre à l'opérateur gazier de réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments gérés par la municipalité.

GrDF va également formuler des préconisations en matière de solutions de chauffage performantes au gaz naturel pour améliorer le confort des usagers, réduire les consommations, rationaliser l'exploitation et limiter les émissions de CO₂.

MONTPELLIER

Réhabilitation BBC sur plus de 1 000 logements

Hérault Habitat s'apprête à mettre aux normes BBC deux résidences HLM de Montpellier : la Pergola (481 logements) et la Mosson (574 logements). Ces réhabilitations coûteront 26 millions d'euros. « Nous avons choisi les cités où résidaient les publics les plus en danger, explique Jean-Pierre Pugens, directeur de l'office public HLM. L'objectif est de changer l'image de ces quartiers, de diminuer les charges grâce à des économies d'énergie et d'améliorer la vie des locataires. » Les deux opérations feront l'objet d'un marché de conception-réalisation. Celle de la Pergola a été confiée à un groupement associant GFC Construction, l'architecte Patrice Genet et le BET thermique CAEP. Celle de la Mosson sera réalisée par Sogea Sud et l'agence Caremoli-Miramond. Le choix de ce mode de dévolution vise à favoriser une approche globale des opérations, y compris dans leur volet social, mais aussi à raccourcir les délais. « Nous devons déposer les



Les deux résidences HLM de Montpellier « La Pergola » et « La Mosson » seront remises aux normes par Hérault Habitat.

projets avant fin 2010 pour bénéficier de l'écoprêt logement social, souligne Jean-Pierre Pugens. Une procédure classique aurait demandé six mois de plus.»

Enveloppe des bâtiments refaite

Les programmes de travaux prévoient une reprise complète de l'enveloppe des bâtiments, avec remplacement des menuiseries et pose d'une isolation par l'ex-

térieur. Les salles de bains seront refaites, le système de chauffage remplacé par des chaudières individuelles à condensation. L'accent sera mis aussi sur les entrées d'immeubles, qui seront embellies et sécurisées.

Le financement sera assuré à 40% par un écoprêt logement social. L'office table sur une aide du Feder (2 millions d'euros). Il investira lui-même 2,5 millions sur fonds

propres, le département de l'Hérault s'engageant sur un même montant. « Ce sont des cités comme celles-ci qui, une fois les emprunts remboursés, financent la construction neuve, commente Jean-Pierre Pugens. Il est temps qu'elles reçoivent à leur tour une part du gâteau. Nous le devons à nos locataires. » Les travaux devraient démarrer au printemps 2011 et durer deux ans.

JEAN LELONG ■